



☐ ADHESION ☐ READHESION ☐ TRANSFERT ☐ RENOUVELLEMENT ☐ JEUNESSE

Carte familiale

☐ Oui Chacune des personnes doit compléter son formulaire.

Ass. : _____

Numéro association : _____



Veuillez compléter en LETTRES MOULÉES les cases blanches là où l'information pré-imprimée est inexacte ou manquante

CONFIDENTIEL

Nom de famille

Prénom

N° de membre

Adresse

(précisez no. d'appartement ou de condo, s'il en est)

(Région/Association)

Numéro

No

Municipalité

Code postal

Sexe

Date de naissance

Courriel

☐ Homme ☐ Femme

AA MM JJ

Téléphone (résidence)

Téléphone (travail ou cellulaire)

Poste

Année d'adhésion à la FMQ

Profession

Employeur

Marque de la moto

Modèle

Cylindrée

Année

Nombre de moto(s) possédées à ce jour

Nom de votre COMPAGNIE d'assurance

Nom de votre COURTIER d'assurance

Utilisation de la moto (cochez)

☐ Loisir seulement

☐ Loisir, travail parfois

☐ Loisir et travail

☐ Seul véhicule

9 Nombre d'années d'expérience motocycliste

Nombre d'années de permis de conduire de motocycliste (classe 6A)

Nombre de kilomètres parcourus l'an dernier

N° de membre du conjoint(e)

Nom de famille du conjoint(e)

Prénom

12 Comment avez-vous connu la Fédération motocycliste du Québec

13 ☐ Je n'autorise pas mon association affiliée à la FMQ à publier mon nom, numéro de téléphone et courriel.

14 ☐ Je n'autorise pas la FMQ à publier mon nom, numéro de téléphone et courriel

15 Avez-vous suivi le cours Moto-Pro FMQ ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, en quelle année ?

16 Désirez-vous suivre ce cours ? ☐ OUI ☐ NON

17 Avez-vous eu un accident de moto au cours de la dernière année ? ☐ OUI ☐ NON

Conformément à la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, j'autorise expressément mon assureur à fournir sur demande à la FMQ tout renseignement relatif à mon dossier d'assurance-moto, notamment sur tout sinistre.* Cette autorisation annule et remplace tout refus antérieur. Toutefois, si vous ne désirez pas accorder cette autorisation, apposez vos initiales ici :

Je désire adhérer à une association affiliée à la FMQ et certifie avoir pris connaissance du verso de la présente

Signature du membre Date Montant ci-inclus \$

À compléter obligatoirement par le responsable de l'association
Je certifie que ce membre a été informé des critères de la FMQ et de notre Association.

Nom du responsable de l'Association (en lettres mouillées)

Signature du responsable Date

Les conditions à l'endos de ce formulaire font partie intégrante de cette demande

* La divulgation de ces renseignements permet à la FMQ de pouvoir négocier des protections et des primes d'assurances plus avantageuses et de mettre sur pied des programmes de sécurité, le tout pour le plus grand bénéfice des membres.



CODE DE DÉONTOLOGIE

FÉDÉRATION MOTOCYCLISTE DU QUÉBEC

☎ 514-252-8121

✉ info@fmq.ca • ☆ www.fmq.ca

TOUT MEMBRE D'ASSOCIATION DOIT :

- Respecter et se conformer aux lois en vigueur.
- Toujours avoir un comportement honorant la FMQ.
- Faire preuve de courtoisie et de civisme dans son comportement sur la route.
- Toujours maintenir sa moto silencieuse et sécuritaire.
- Être disponible face aux autorités dans le cas de catastrophes importantes.
- Aider, dans la mesure du possible, un motocycliste ou automobiliste en difficulté sur la route.
- Ne pas porter sur ses vêtements ou sur sa moto aucun slogan, écusson, insigne ou autre qui causent préjudice à la FMQ.

Sur la question du port des écussons (patches), la Fédération motocycliste du Québec ne reconnaît que l'utilisation et le port des écussons (patches) à l'effigie d'Associations motocyclistes, membres de la Fédération motocycliste du Québec, dont le diamètre ne dépasse pas quatre (4) pouces. *[Décision prise lors de la réunion du Conseil d'administration de la FMQ tenue à St-Hyacinthe le 8 avril 1994]*

Les membres d'Associations qui, pour une raison ou une autre, portant ou arborant de façon privée ou publique un ou des écussons (patches) d'un diamètre supérieur à quatre (4) pouces à l'effigie d'associations motocyclistes, membres de la Fédération motocycliste du Québec, le font ainsi à leurs propres risques, sous leur propre et entière responsabilité.

En conséquence, la Fédération motocycliste du Québec et toutes ses composantes se dégagent de toute responsabilité, qu'elle soit de nature civile, délictuelle ou autre, quant aux conséquences pouvant résulter de la possession, de l'utilisation ou du port d'écussons (patches) qui ne répondent pas aux critères susmentionnés.

Adopté à l'unanimité.

LA FMQ ET/OU VOTRE ASSOCIATION SE RESERVENT LE DROIT :

- De refuser toute demande d'adhésion/réadhésion ou renouvellement.
- D'expulser tout membre d'Association qui ne se conforme pas au code de déontologie FMQ.

PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS PAR LA FÉDÉRATION

1. Représentation auprès de divers organismes et instances gouvernementales;
2. Abonnement au Motocycliste;
3. Prévention-Sécurité:
 - clinique de réadaptation
 - cours de perfectionnement (Moto-Pro FMQ);
4. Régime d'assurance-moto très avantageux;
5. Possibilité de participer aux activités de l'Association, de la Région ou de la Fédération;
6. Rencontres avec des adeptes du motocyclisme;
7. Diverses ententes de produits et services aux membres d'Associations.

LA COTISATION N'EST PAS REMBOURSABLE

PROCÉDURE DE RENOUELEMENT

Une participation minimale aux activités peut être exigée pour pouvoir renouveler votre carte de membre au sein de votre association affiliée. Informez-vous auprès de votre Association.

TRANSFERT D'ASSOCIATION

Si vous désirez changer d'Association affiliée, vous devez apporter ce formulaire (avec les correctifs s'il y a lieu) à l'Association de votre choix. L'Association avisera la Fédération motocycliste du Québec de ces changements et elle vous remettra une nouvelle carte de membre émise par la FMQ.